

18 FR.
PAR AN.LE RÉPUBLICAIN
JOURNAL DE LYON.5 CENT.
LE NUMÉRO.

ABONNEMENTS.

| | Lyon. | Rhône. | Dép ^{ts} . |
|----------------------|-------|--------|---------------------|
| Un an | 18 » | 24 » | 30 » |
| Six mois | 9 » | 12 » | 15 » |
| Trois mois | 4 50 | 6 » | 7 50 |

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires;
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIGNAN.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Lyon, 27 mai.

La conspiration est flagrante, elle menace sans cesse la République et nos libertés. Son incertitude tient seulement à l'incertitude qui règne sur les dispositions de l'armée; sans cela notre Assemblée, qui se montre récalcitrante à sa dernière heure, aurait vu balayer militairement les restes de pouvoir qu'elle garde entre les mains. Avec un homme comme Changarnier, la réussite justifie tout et peu importe la volonté nationale exprimée par la Constitution. Il semble en vérité qu'on veuille compter sans le Peuple et sur la longanimité constante dont il a fait preuve depuis si longtemps. On a hâte sans doute de prouver sa bonne volonté au czar Nicolas, et l'on craint de n'avoir pas assez donné de gages à cette alliance si désirable....

La réaction se remet peu à peu de la frayeur que lui ont causé les élections, elle compte les votes dont elle peut disposer et ses supputations la rassurent. Elle espère que la torpeur et l'indifférence politique que la révolution de février a si rudement secouées, reprendront leur empire et que toutes les agitations et les justes désirs éveillés par la renaissance de l'esprit national, céderont à la puissance des nécessités et des habitudes serviles.

Elle croit sans doute que le Peuple de Paris est descendu plus bas que la plèbe de Rome, à laquelle les empereurs accordaient pour tous droits, du pain et des spectacles. Les prolétaires de Paris ne veulent que le pain du labeur, quant aux spectacles; ils n'ont devant les yeux que les tristes tableaux d'un Peuple libre, républicain, esclave de son pouvoir exécutif, d'un gouvernement agissant contre les intérêts, les instincts, les sentiments du pays, suivant une politique sans grandeur, sans portée, sans autre issue qu'une chute terrible; celui d'une chambre qui, par crainte de réformes devenues imminentes, indispensables, voit sa dignité, son pouvoir souverain méconnus, qui cherche des formes pour déclarer traiter un gouvernement qui conspire contre elle.

Dans quelques jours la nouvelle Assemblée va commencer sa carrière, tout annonce les orages qui lui sont préparés. Comme toujours, les éléments divers vont s'y livrer de stériles batailles; le temps s'y consumera en intrigues parlementaires, en votes négatifs, en triomphes de tribunes, et les améliorations n'en sortiront qu'après avoir été indignement châtrées.

Les ministères rétrogrades ou incolores essaieront la faveur des majorités et ne devront leur vie qu'à la lassitude, aux dangers des interrègnes. La présidence sera suivant la nature des circonstances extérieures le caillou qui fera chavirer ce qu'on appelle le char de l'Etat ou le sabot qui em-

barrasse sa marche. Pauvre France! pauvre humanité! Car toutes ces misères atteindront l'Europe aussi bien que nous, et les libertés allemande, hongroise et italienne recevront le contre-coup du lâche abandon que nous ferons de nous-mêmes.

L'influence cosaque grandira de toute l'impuissance de notre République dégénérée, et nous verrons peut-être la grande alliance penslavique resserrer des nœuds que nous pouvions briser et en étreindre l'Europe civilisée. Une erreur profonde fait croire aux nations qu'elles sont éternelles. Oui, sans doute; comme l'action de l'humanité, rien ne peut leur ravir le rôle qui leur est assigné par Dieu, mais comme individualités collectives, l'histoire nous garde le souvenir de terribles et cruelles décadences et d'extinctions radicales.

Il faut donc tenir compte du libre arbitre qui est notre apanage particulier, et aussi le signe de notre responsabilité. Il faut nous aider nous-mêmes, et ne point confier à la providence, qui nous donne l'intelligence et la liberté, les soins d'une destinée qui doit être notre œuvre.

Oui, sans doute, chaque jour apporte au socialisme quelques débris du vieux monde, et la marée jette sur son bord les richesses arrachées au naufrage; mais cela s'accomplit lentement. Ce mouvement n'a ni la grandeur et la puissance de la marche révolutionnaire, ni la continuité et l'entraînement d'une progression mathématique. Le zèle des apôtres résiste bien aux rudes assauts, mais les souffrances constantes de la misère, les atteintes répétées du besoin, lassent bien des courages. D'ailleurs, pour nous, chaque martyr qui tombe pour la liberté est un frère, et sa chute reteint douloureusement en notre cœur. Notre patiente résignation nous pèse, elle nous semble un ingrât oubli, une lâche indifférence, un odieux abandon. Nous avons la sainte impatience de la vérité, nous voulons voir son règne commencer et mourir. Dieu nous a mis le feu dans l'âme pour dévorer les obstacles, fondre les cœurs glacés, et rendre aux temps stériles la fécondité et l'espoir. Nous ne pouvons accepter les progrès insensibles qui régissent le monde matériel et notre humaine activité, veut des réalisations plus promptes et plus certaines: Les heures d'un sommeil trop prolongé apparaissent à la mort et nous voulons vivre pour l'humanité!
E. H.

Après l'autocrate de toutes les Russies, le roi de Prusse; après le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche; tous à la file viennent donner leur coup de pied à la révolution et apporter leur part d'injures et de défis insolents. La coalition est flagrante, elle provoque, elle menace, tour à tour hypocrite ou cruelle, attend son jour, son heure, pour fondre sur la France comme un oiseau de proie sur la victime que le sor-

semble lui réserver. En attendant ce jour qu'ils appellent et qu'ils préparent, ils combattent et détruisent les alliés de la France partout où ils se trouvent. Voici le manifeste de l'empereur d'Autriche.

VIENNE, 17 mai. — L'empereur a fait publier la proclamation suivante aux Hongrois:

« Un parti criminel, commandé par des révolutionnaires sans conscience, ayant accumulé attentat sur attentat, épuisé tous les moyens de mensonge et d'illusions possibles pour vous rendre parjures et déchirer le pays, qui, depuis une longue série d'années, jouissait de la paix, fait une guerre ouverte à votre roi pour le priver de ses droits héréditaires, et pour s'approprier lui-même la domination sur vous et sur les biens d'autrui. Sous le prétexte fallacieux que votre nationalité ou votre liberté courent un danger, il sacrifie le sang de vos frères et de vos fils, le bien-être du citoyen tranquille, la prospérité de votre pays florissant, et il vous appelle aux armes contre nous, contre votre roi, qui a donné à ses peuples, même à ceux qui n'en avaient pas, une constitution libérale qui a garanti les nationalités de son grand empire, qui a assuré à chacune d'elles l'égalité des droits.

« Et ce parti ne se borne pas à cette entreprise scélérate. Méconnaissant nos avis sérieux, il cherche maintenant son appui principal dans le rebut des pays étrangers. Des milliers de révolutionnaires et d'aventuriers, hommes sans fortune et sans moralité, mais par la communauté de leurs projets criminels, se trouvent à sa solde; ils dirigent déjà la révolte à vos frais; ils exécutent avec votre sang ces plans infâmes; vous-mêmes, ils vous emploient comme instruments aveugles pour détruire toute liberté véritable, pour abuser de tout ordre légal, même dans d'autres pays.

« Mettre un terme à des menées si criminelles pour vous délivrer de vos oppresseurs et assurer à notre monarchie la paix si désirée par la grande majorité, c'est non seulement notre devoir, mais aussi celui de tout autre gouvernement qui a à sauvegarder la tranquillité et la prospérité des peuples que la Providence lui a confiés contre ces ennemis de la paix et de l'ordre. Animé de ces sentiments, notre illustre allié, S. M. l'empereur de Russie, s'est concerté avec nous pour combattre l'ennemi commun. Par suite de notre désir et dans une parfaite entente avec nous, ses armées apparaissent en Hongrie afin de mettre promptement un terme à la guerre qui dévaste vos riches contrées.

« Ne les considérez pas comme ennemis de votre patrie, elles sont les amies de votre roi, qu'elles assistent avec énergie, dans le but bien arrêté de délivrer la Hongrie du joug oppressif des scélérats indigènes et étrangers. Elles apporteront à chaque citoyen fidèle la protection qu'il aura méritée, en gardant la même discipline de nos troupes, et elles procéderont de concert pour combattre la révolte, jusqu'à ce que Dieu ait béni la victoire.

» Schonbrunn, 12 mai 1849.

FRANÇOIS JOSEPH.
» F. SCHWARZENBERG. »

Vive la République romaine!

Si nous en croyons le correspondant du *Times*, qui, depuis le débarquement de nos troupes, suit pas à pas notre expédition d'Italie, l'enthousiasme a été immense dans l'armée en apprenant le vote par lequel l'Assemblée désavouait les actes du général Oudinot. Il raconte en ces termes l'arrivée des dépêches de M. de Lesseps au camp:

Au moment de repartir pour le quartier général, j'étais dans une salle d'auberge pour prendre quelques rafraîchissements; 50 à 40 officiers étaient à table; tout-à-coup un de leurs camarades entre précipitamment.

tière.

Par instants aussi, dans le calme général, quelques fous se levaient, poussant d'horribles cris, expression de la terreur qui remplissait leur âme. Mes oreilles n'avaient jamais perçu de tels accents; il y avait quelque chose qui n'était plus d'une voix humaine, et pourtant, cela vous déchirait cruellement les entrailles. Leurs discours accouplaient des idées incohérentes ou bizarres:

— On me vole! on m'assassine! mon portefeuille! Eh! donc, brigands! brigands!!

Ils se dressaient, ces malheureux, comme des fantômes, s'efforçant de fuir, culbutant les uns, foulant aux pieds les autres, trébuchant sur leurs genoux et galopant au milieu de tous les obstacles « comme à travers un champ de carottes, » ainsi s'exprimait à côté de moi un ouvrier.

Non, je n'ai pas oublié ces exclamations, ces cris avant-coureurs de quelque détonation, si bien prévue, qu'il était répondu de toutes parts dans les angoisses de l'attente:

— Ce n'est pas ici! non! ce n'est pas ici! ne tirez pas! aïe! aïe!!

Tout-à-coup éclatait un bruit sourd, mat, sans vibration dans ce caveau aux parois massives, bas étroit et gorgé d'hommes. C'était un nouveau coup de fusil au tas... le plomb, fouillant dans l'ombre, savait bien frapper, au hasard, une victime.

Combien, en écrivant ces lignes, je sens que le récit est impuissant à reproduire l'horrible réalité!!

Quand le lever du soleil nous envoya quelques clartés par les soupiraux, il nous sembla que nos maux nous étaient enlevés! Nous n'avions de moins que les ténébreux!

J'avais compris, durant cette nuit, qu'à un certain ordre matériel était attachée notre vie à tous. Nous étions plusieurs que le sang-froid n'avait pas abandonnés. Nous nous divisâmes la besogne. Chacun de nous s'appliqua à former des brigades de 20 hommes avec un brigadier, pour assurer à tous la distribution du pain et de l'eau, et en même temps retenir les fous qui se multipliaient dans une progression effrayante.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 28 MAI.

ÉPISODES DES JOURNÉES DE JUIN 1848.

I.

LE CAVEAU DES TUILERIES.

On nous menait aux Tuileries.

C'était dans la matinée du dimanche, 25 juin; nous comptions notre quatrième prison et nous avions toujours été de mal en pis.

— Aux Tuileries, pensions-nous, on trouvera de la place pour nous loger. Dans cet espoir nous cheminions volontiers vers l'im-mense édifice.

Atroce déception! Nous pénétrons dans un vestibule, on ouvre une première grille à gauche, nous descendons une vingtaine de marches et nous voilà en face d'une nouvelle grille donnant entrée dans un caveau. Elle roule sur ses gonds et puis, une fois refermée sur nous, nous parque dans un nouveau monde, à part de l'autre monde, dans un enfer dont ce récit ne donnera qu'une idée pâle et incomplète.

Nous sommes dans l'étroit boyau qui établit une communication souterraine entre le château des Tuileries et la terrasse du bord de l'eau.

En entrant, nous pataugeâmes dans une espèce de boue dont je ne compris pas d'abord la nature. Au bout de quelques pas, nous allâmes dans l'obscurité, car la partie du caveau qui traverse le jardin n'a pas de côté à découvert, d'où il puisse prendre de l'air et du jour, ce qui a lieu, au contraire, pour la partie supérieure qui s'étend sous la terrasse. A mesure que nous avançons, une chaleur malsaine nous frappait le visage, et quelque chose d'âcre et de pénétrant nous fatiguait les paupières et nous suffoquait à la gorge.

Nous accomplîmes enfin ce rude trajet à travers une masse compacte d'hommes à la physionomie altérée. Ces premiers moments nous furent affreux, et c'est le cœur oppressé que nous touchâmes le fond du caveau, car les nouveaux venus devaient toujours passer au fond. C'était néanmoins la partie la plus saine. Les urines qui avaient détrempé cette boue dont j'ai parlé n'y séjournaient pas; elles suivaient la pente et allaient former vers le bas des flaques infectes où pécuniaient un millier d'hommes.

Le sol était recouvert en bitume, les murs, cimentés, et les eaux ne pouvant filtrer, la mare allait toujours croissant et envahissant.

La nuit vient. — Le sol, sous nos pieds, n'était qu'humide; nous étions les moins entassés, nous cherchâmes une disposition qui nous procurât un peu de repos. Rangés sur deux files contre la paroi, nous nous assimes par terre en nous adossant au mur; nous nous renversâmes sur le côté, tous dans le même sens, la tête de l'un sur l'épaule ou sur le flanc de l'autre; les jambes repliées et les genoux emboîtés dans les jarrets les uns des autres. Le caveau est si étroit, que si l'un de nous allongait ses jambes, il portait ses pieds dans la poitrine de l'homme qui était en face. En un mot, nous étions, selon une énergique expression que j'ai recueillie, couchés en *chien à fusil*. Il va sans dire que peu après nous eûmes reconnu que nous nous étions infligé à nous-mêmes un supplice auquel nous ne pouvions échapper qu'en nous redressant sur nos jambes.

Quelle nuit! il arrivait par moments que des masses d'hommes brisés par des postures inconfortables, ou succombant debout à la fatigue, roulaient les uns sur les autres; c'était un ébranlement général, des cris, des gémissements qui couraient d'un bout du caveau à l'autre, et l'agitaient comme une chaîne à ses deux extrémités.

Cela nous valait des menaces sauvages du haut des lucarnes; à coups de feu on imposait silence à des tourments intolérables. Chaque détonation était suivie d'une immobilité de tombeau. L'ordre régnait dans le caveau... comme dans un cime-

rent et s'écrie : Messieurs, grande nouvelle ! le but de notre expédition est changé. (Applaudissements.) Nous allons maintenant défendre la République romaine. (Applaudissements prolongés, cris de vive la République.) Le maréchal Bugeaud entre en Piémont. (Applaudissements.) Nous sommes à la guerre avec Naples et l'Autriche. (Applaudissements.) L'Assemblée nationale renvoie le ministère, la République française reconnaît la République romaine. (Applaudissements formidables.) Messieurs, je porte une toast à la République de France et de Rome ! In un instant chacun était debout verre en main ; on trinqua, le toast ayant été reçu avec acclamation, et un cri de : *Vive la République* ! partit de tous les cœurs. Aussitôt que le calme fut rétabli, l'officier dont je viens de parler, en réponse à toutes les questions qu'on lui adressait, expliqua que des dépêches, dans le sens des nouvelles ci-dessus, venaient d'arriver ; qu'il n'y avait aucun doute que l'Assemblée avait voulu faire respecter l'honneur national, et que le général Oudinot avait reçu ordre de suspendre toute opération jusqu'à la nomination de son successeur.

— J'entendais de tous côtés des exclamations de ce genre : « Enfin l'heure est venue. » « Nous allons nous mesurer avec la Russie. » « Nous aurons la guerre avec l'Autriche et Naples. » J'avoue que cette scène, aussi bien que des conversations que j'eus ensuite avec des officiers de différents corps, m'a convaincu que l'armée française est plus disposée à ratifier avec la République romaine qu'à travailler à la restauration du pape.

— Les journaux autrichiens se félicitent chaque jour de l'entente cordiale qui règne entre la camarilla de l'Elysée et celle d'Olmütz, et par conséquent entre le gouvernement français et le gouvernement de Pétersbourg.

Le *Lloyd* fait à ce sujet des réflexions curieuses. Selon ce journal, le succès des armées en Hongrie et en Gallicie doit être assimilé à des victoires européennes, et une *défaite de la Montagne sur les rives de la Theiss est équivalente à une défaite de la Montagne sur les rives de la Seine.*

Le *Lloyd* assure que l'Autriche n'a de son côté aucune inquiétude à l'égard de la politique française. Le ministère français veille à la tranquillité de l'Europe, en rétablissant avec un courage et une logique qui ont droit à l'admiration du monde, l'ordre en France.

Le ministère autrichien poursuit une tâche semblable, en forçant à la paix et à la tranquillité les éléments révolutionnaires de ses provinces, d'où il suit que la Russie, la France et l'Autriche poursuivent le même but, le rétablissement de l'ordre en Europe, il n'est pas à craindre que ces puissances prennent l'une contre l'autre une attitude hostile.

Tous les journaux contre-révolutionnaires sont à la guerre, — à la guerre civile !

On n'y voit que canons, on n'y voit qu'espingoles, on n'y voit que fusils, tambours, et tout l'attirail militaire. Mais des Autrichiens et des Russes, il n'en est point question.

Tous les journaux républicains sont à la guerre, — à la guerre étrangère.

C'est un cri patriotique en faveur de l'indépendance des peuples, de la liberté, de la fraternité, un cri d'indignation contre la politique de l'Elysée, contre la trahison des complices de la sainte-alliance. Mais le Peuple est fort rassuré contre les menaces des conspirateurs qui voudraient lancer un coup d'état et provoquer une insurrection.

Nous n'avons plus personne contre qui nous battre, puisqu'il est convenu que prolétaire et soldat ne tireront plus jamais l'un sur l'autre.

Nous ne pouvons pas nous battre contre les sergents de ville de Carlier et de Bonaparte.

Nous ne pouvons pas nous battre contre quelques centaines de gants jaunes qui représentent l'ordre, la famille et la propriété — du Faubourg Saint-Germain.

Si les conspirateurs hasardaient quelque escapade alsacienne ou boulonnaise, quelque guet-apens prétorien, quelque razzia africaine, quelque massacre russe, autrichien ou anglais, nous nous prendrions deux cent mille par le bras, nous ferions signe aux soldats, et nous irions, tranquillement et pacifiquement, sur la place de la Révolution ou de la Bastille, proclamer la République démocratique et sociale. (*Vraie République.*)

Un sermon honnête et modéré.

Un de nos correspondants nous envoie le procès-verbal suivant, dressé par le maire Izarn contre le sieur Lalande, curé de St-Germain, canton de Puy-laurens, départements du Tarn :

L'an 1849 et le 6 mai, à six heures du matin, nous, maire de la

Je redescendis, organisant ainsi le caveau jusque vers la grille d'entrée. C'est surtout là que des flûques profondes d'urine et d'ordures exhalaient de putrides et méphitiques émanations, bien plus nuisibles dans le reste du caveau qu'elles empoisonnaient d'une atmosphère lourde et dormante, qu'à l'endroit même où l'air fréquemment renouvelé, nous permettait de conserver nos forces, malgré un contact révoltant et une odeur insupportable.

Vers le centre, des centaines de malheureux succombaient à une asphyxie lente. Ils étaient dans un état de marasme et d'atonie dont on ne se fait pas d'idée ; ils avaient cessé d'être sensibles au présent et de se préoccuper de l'avenir ; indifférent à leur propre sort, plusieurs étaient couchés à terre et foudrés, qu'on essayait vainement de relever. Leur bouche, près du sol, aspirait à longs traits l'acide carbonique que sa pesanteur y condense. Ils précipitaient leur mort.

Nous étions, en outre, tourmentés par une soif dévorante. L'eau nous manquait. Je fis signe aux gardes nationaux qui avaient leur poste de l'autre côté de la grille, que je désirais leur parler. On me permit d'approcher et je franchis, en m'éclairaboussant jusqu'aux genoux du mélange infecte que je traversais, un espace de quinze pas, que nous étions tenus, sous peine de mort, de laisser entre nous et la grille, fermée pourtant.

Notre position était si horrible, qu'ils en parurent un peu touchés. Un gardien du château qui se tint constamment à la grille et qui en gardait les clefs, fit toujours preuve de sentiments d'humanité dont je lui témoigne ici toute ma reconnaissance. — Trop heureux d'avoir à le faire ; il m'en restera tant à maudire !

Je demandai de l'eau, on nous en accorda ; on nous donna aussi du pain, moins nécessaire que l'eau ; peu pouvaient manger. Notre ration était, pour 24 heures, une moitié de pain de munition ; je ne sais si c'est le même qu'on distribuait aux troupes ; toujours est-il qu'il était de la plus mauvaise confection.

Le milieu du jour (lundi 26) arriva. De nouveaux prisonniers

commune de St-Germain, canton de Puy-laurens (Tarn), étant dans l'église de notre paroisse et assistant à la messe que célébrait M. Lalande, notre desservant, avons entendu le discours suivant, que ce prêtre a prononcé en chaire après l'évangile :

« Mes chers frères,

« Dimanche prochain nous avons tous un devoir important à remplir, « un devoir semblable à celui que nous remplîmes l'an passé le 23 avril, « c'est-à-dire que nous avons à nommer une chambre législative pour « remplacer la constituante dont les pouvoirs expirent. Aujourd'hui, il « y a deux partis qui se disputent le succès des élections : le *parti de l'ordre* et le *parti du désordre*, le parti qui veut soutenir la religion et le « parti qui veut la détruire, le parti de la justice et le parti de l'injustice. *Quiconque* veut être *honnête homme* n'a pas à balancer entre « ces deux partis.

« Des personnes malintentionnées vous disent : je ne veux pas aller « voter, pour vous engager à ne pas y aller vous-mêmes et laisser aux « villes la faculté de faire de mauvaises élections.

« Comme ces personnes savent que la campagne vote bien, elles « vous tiennent ce langage pour vous tromper. Nous devons donc tous « nous faire un devoir d'aller voter et de nommer des personnes amies « de la France, afin de ne pas livrer notre patrie au pouvoir des révo- « lutionnaires qui, depuis soixante ans, désolent la société, et particu- « lièrement ceux de *février, avril, mai et juin*. Nous avons dans ce dé- « partement une liste très recommandable, c'est celle des représentants « que nous avons aujourd'hui, excepté un, parce que maintenant il n'en « faut que huit.

« Cette liste a été approuvée à l'unanimité, à Réalmont, le 22 avril, « par des personnes marquantes de tous les cantons du département, « et telles que conseillers d'arrondissement, conseillers de département, « qui la recommandent hautement à la confiance des électeurs. Cette « liste est encore *recommandée par le président de la République* ; aussi, « nous sommes certains qu'elle passera. Toute autre liste *ne serait pas « la bonne.*

« En conséquence, je vous engage à ne pas écouter ceux qui dans « cette commune pourraient vous conseiller d'en prendre une autre ; « vous vous exposeriez à voter pour un parti qui est ennemi du Peuple, « et qui inspire le mépris et l'horreur aux gens bien intentionnés. « Soyez unis et ne vous laissez pas influencer par des personnes mal- « veillantes ; d'autant plus que pour vous laisser plus libres il a été dé- « fendu au maire et à l'instituteur de s'occuper d'élections et d'influen- « cer personne.

« Quand vous aurez adopté une liste, nul n'a le droit de vous en « substituer une autre. En ma qualité de pasteur, j'ai cru devoir vous « donner cette instruction, afin qu'aucun électeur ne puisse dire : Je ne « savais qui porter, je ne connaissais aucun candidat. Tout naturelle- « ment je vous devais donc ces explications ; d'ailleurs qu'y a-t-il de « plus propice à vous éclairer dans une affaire aussi importante que « celui qui dirige vos consciences, celui qui est désintéressé, etc., etc. »

Sur toutes les personnes qui ont assisté à cette messe, je me con-
tente de désigner les témoins suivants :
1° Bonnet (Pierre), adjoint, âgé de 72 ans.
2° Teste (Louis), âgé de 55 ans, conseiller municipal.
3° Vergnes (Pierre), âgé de 40 ans, id.
4° Auret (François), âgé de 56 ans, id.
5° Huillet (Etienné), âgé de 42 ans, id.
6° Alayrac (Augustin), âgé de 37 ans, id.
7° Sablayrolle (Flavien), âgé de 53 ans, id.
8° Bonnet (François), propriétaire, âgé de 48 ans.
9° Salomiac (Auguste), cordonnier, âgé de 52 ans.
10. Roques (Antoine) cultivateur âgé de 29 ans.
11° Julie, instituteur, âgé de 32 ans.

Comme ce discours est une infraction à la loi électorale du 13 mai 1849, nous avons dressé le présent procès-verbal contre M. Lalande, prêtre desservant à Saint-Germain, afin que les tribunaux appliquent au contrevenant les peines voulues par la loi.

Le présent sera transmis au procureur de la République, à Lavaur (Tarn).

Fait à Saint-Germain, le 6 mai 1849, à huit heures du matin, et ont tous les témoins signé avec nous.

Pour copie conforme, le maire de Saint-Germain,
J. IZARN.

Ainsi ce ministre de l'Evangile, qui doit prêcher l'union entre les hommes, établit deux catégories qui n'existent que dans son imagination réactionnaire ; il ment impunément en présentant les socialistes, qui réclament des réformes sages pour empêcher des révolutions sanglantes, comme des agents de désordre. Bien plus, ce prêtre aveugle et apostat condamne la victoire populaire de Février, qui a fait proclamer sur les barricades cette sainte devise de la République : *Liberté, Egalité, Fraternité* ! Disons-le, avec toute l'indignation de notre conscience : un tel discours est une infamie, et celui qui l'a prononcé mérite de suivre l'exemple de Judas Iscariote et de vendre son Dieu pour quelques deniers ! (*République.*)

viurent partager, en les augmentant, nos misères. Les choses en furent à ce point, qu'il nous fallut rester debout, massés les uns contre les autres, les bras collés le long des côtes ; les petits étaient littéralement étouffés. A tout instant, on poussait en avant, de mains en mains, des prisonniers à moitié évanouis. Nous les exposions à l'air de la grille et nous leur lavions les tempes et le visage avec de l'eau fraîche.

Mais voilà que par un arrêt d'une férocité incroyable, on nous enjoignit de ne pas remuer d'un pouce, pour quelque motif que ce soit ; de faire le vide dans la projection des lucarnes, et, — je n'oserais en vérité l'écrire, tant ce me semble impossible, si ce n'étaient empreint dans ma mémoire en souvenirs ineffaçables, — on nous défend de tourner, de nos places, la tête vers les soupiraux d'où nous venait un peu d'air et de lumière, toujours, toujours, sous peine de mort.

On connaît le parterre qui sépare comme un fossé les Tuileries du reste du jardin accessible au public. Les soupiraux qui ouvrent de ce côté sont à hauteur de poitrine.

Il faut avoir vu par ces soupiraux nos sentinelles, le cou tendu, l'œil fixe, les jambes fendues, le fusil abattu, armé et amorcé, la main gauche à la capucine, et la droite à la gachette, toujours prêts à faire feu pour un geste, un froncement de sourcil, comme sur des bêtes féroces. Il y en a qui ont la force et le triste courage de rester une heure entière dans cette attitude.

La situation était tendue au dernier point ; des bruits sinistres couraient dans la foule : nous allions être fusillés. La terreur envahissait toutes les âmes ; les esprits faibles ne s'appartenaient plus. Cette heure fit perdre la raison à plus de deux cents personnes. Au même instant, par une coïncidence formidable, un coup de fusil gronda dans le caveau ; l'émotion fut indicible, le silence en devint trois fois plus profond, on se crut au commencement de la fin.

Le moment, en effet paraissait approcher où douze cents hommes allaient s'affaisser misérablement sous le poids de la terreur, ou bien dans un effort désespéré, assaillir la grille et braver la mort.

Associations gymnastiques en Allemagne.

Au moment où l'attention publique est vivement préoccupée par les graves événements qui s'accomplissent en Allemagne, nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques détails sur une institution populaire qui prend une large part à ces événements. Nous voulons parler des *Associations gymnastiques (Truwerne)* qui ont pris naissance depuis quelques années dans toutes les provinces de la confédération et dont le développement prodigieux n'a pu être arrêté par le mauvais vouloir des 34 principautés germaniques. Les gymnases, propagés par l'instituteur Jahn, virent le jour en 1834 et rendirent d'immenses services à la sainte-alliance en appelant tous les jeunes gens valides aux armes et en exaltant à un haut degré dans leur cœur l'amour de la patrie et le sentiment de nationalité.

Comme d'habitude, les rois témoignèrent leur reconnaissance en poursuivant les propagateurs de cette institution qu'ils tentèrent d'anéantir par tous les moyens en leur pouvoir. Cette manœuvre leur réussit en partie ; le Peuple abandonna les songe-cieux gallophages qui rêvaient la restauration du vieil empire tudesque. Mais la révolution de juillet 1830, qui éclata comme un coup de foudre et retrempe le cœur de la jeunesse allemande, vint donner un nouvel et plus puissant essor aux gymnases qui prirent dès ce moment un caractère républicain et accomplirent leur œuvre en silence.

Au bout de quelques années, les associations étaient devenues assez fortes en Wurtemberg, dans les deux Hesses et dans le grand duché de Bade pour pouvoir organiser avec éclat des fêtes gymnastiques qui devinrent autant de foyers d'insurrection. Des milliers de jeunes gens dans la force de l'âge, aux membres aguerris par les exercices corporels et revêtus d'un costume uniforme d'une simplicité à la fois élégante et pittoresque, se réunissaient là dans un but commun, fraternisaient ensemble, formaient de ces liaisons dont on se souvient sur les champs de bataille, et recrutaient ainsi la vaillante armée de la future république allemande. Plus d'un cœur patriotique battait d'espoir à la vue de ces longues files de gymnastes qui se tenaient par la main et s'avancèrent à son des hymnes de liberté, faisant flotter dans les airs des drapeaux bariolés qui bientôt devaient tous se confondre en un seul aux couleurs nationales, *rouge, noir et or*. Cet espoir ne fut pas déçu ; en 1847, un banquet gymnastique à Heidelberg fut présidé par Gustave Struve, et sa femme, la belle Georgienne ; en 1848, immédiatement après les immortelles journées de février, Struve fit une invasion à main armée dans le pays de Bade, dans le but de proclamer la République.

Aujourd'hui le Palatinat et le grand duché de Bade ont arboré le drapeau de l'insurrection ; les soldats fraternisent avec le peuple, et de toutes parts accourent aux sons de la *Marseillaise* les gymnastes en armes, décidés à en finir une bonne fois avec la tyrannie qui veut maintenir à son profit le morcellement de l'Allemagne.

Les associations gymnastiques mettent ainsi en pratique leur belle adage : « Alertes, joyeux, pieux et libres ! »

Fonctionnaires inamovibles.

Il n'y a rien d'inamovible, d'immuable que la vérité et la justice qui est l'expression de la vérité. Cette immutabilité de la vérité, les magistrats de l'ordre judiciaire se la sont attribuée comme s'ils n'étaient pas sujets à toutes les maladies de l'esprit et du corps, comme s'ils étaient des hommes d'une autre nature que les autres hommes, leurs semblables. Par là, nouveaux titans, ils se sont déifiés, ils se sont divinisés de leur propre main ; ils ont usurpé le principes de Dieu lui-même : en cela nous les tenons pour impies.

L'inamovibilité de la magistrature n'est au fond, sous une autre dénomination, que l'ancienne vénalité et hérédité des offices de justice ; elle est l'antithèse politique du principe éternellement vrai de la République. Elle investit de dictature là où il ne doit exister d'autre dictateur que la loi, d'autre zèle que la justice basée sur la vérité. A ce point de vue,

Ce coup de fusil, au milieu du calme, émut jusqu'aux gardes nationaux toujours menaçants qui gardaient la grille.

— Qu'est-ce donc ? demandèrent-ils.

Je répondis ce qu'on m'avait appris :

— C'est un pauvre fou à qui l'on vient de brûler la cervelle à bout portant.

L'infortuné, en effet, s'arrachant aux étreintes de ceux qui l'entouraient, s'était précipité vers le soupirail comme un papillon vers la flamme. Il y avait trouvé la mort.

Ayez pitié des fous, ajoutai-je.

— Retenez-les.

— Ils nous débordent.

— Etouffez-les... ils vous feront tous fusiller.

— Ah ! si-je en moi-même, avant d'en venir là, nous y aurions tous passé.

Et par un singulier retour, mon esprit se reporta sur le naufrage de la *Méduse* ; toutes les horreurs m'en furent expliquées. Je me retirai tristement, sans mot dire.

— Apportez le cadavre, il faut l'enlever, nous dit un officier.

Deux minutes après, deux hommes parurent tenant, l'un par les pieds, l'autre par les épaules, un homme mort dont la tête presque entière semblait avoir été dévorée par un monstre. Horrible spectacle ! Il ne restait qu'une partie de l'occiput, le menton et la mâchoire supérieure. Plus de nez, plus d'yeux, plus de front, plus de crâne. On l'étendit raide dans l'espace qui nous séparait de la grille.

Les gardes nationaux ne purent sans frémir garder ce spectacle sous les yeux. On jeta sur le cadavre une toile grossière ; aucun d'eux n'osait encore porter la main, pour l'enlever, sur ce tas d'ordures et de lambeaux sanglants qui fut un homme ; deux prisonniers s'offrirent pour ce triste ministère, on accepta. Mais deux gardes nationaux reconnaissants firent crier la batterie de leurs fusils, et les suivirent pas à pas.

F. PARDIGON.

La suite à demain. (Publié par *La vraie République.*)

l'inamovibilité est liberticide.

Le respect que nous portons à nos semblables ne doit être basé sur d'autres considérations que la vertu, comme nous ne pouvons être dignes à nos propres yeux que par le mérite et les bonnes œuvres.

Les plus grands génies de notre nation, Montesquieu et, avant lui, Richelieu, dont l'autorité ne saurait être suspecte en pareille matière, conviennent que le vrai principe du gouvernement républicain c'est la vertu. Richelieu affirme même, retenant bien ces paroles proférées par un prêtre, ministre d'Etat, dans son testament politique : « Qu'au nouvel établissement d'une République, on ne saurait, sans crime, n'en bannir pas la vénalité et l'hérédité (l'inamovibilité c'est la même chose), parce qu'en pareil cas la raison veut qu'on établisse des lois les plus parfaites, que la société des hommes le peut souffrir. »

Le gouvernement provisoire a reconnu et proclamé, par son décret du 17 avril 1848, que l'inamovibilité se trouvait virtuellement abrogée par le seul fait de l'avènement de la République. Cette mesure, essentiellement d'ordre public, il aurait donc pu la prendre le jour même de son installation. Les partisans de l'inamovibilité y ont vu une atteinte à ce qu'ils appellent un principe, le premier de tous, celui de l'indépendance de la justice, qui est non seulement de droit naturel, mais de droit divin, la voix de la vérité contre le mensonge, le terme absolu et invariable du bon contre le mauvais.

Etrange confusion d'idées! Ne confondez pas cette justice-là qui existe au-dessus et indépendamment de l'homme et dont quelques rayons seulement se reflètent sur lui; ne confondez pas à dessein, nous le croyons, l'inamovibilité, l'immuabilité de l'être métaphysique et moral de la pensée abstraite, qui n'est pas de l'homme, avec la justice qui passe par la filière de votre individualité. Bon gré malgré, il faut toujours prendre les hommes tels qu'ils sont, avec leurs bons et leurs mauvais penchants, avec leurs passions bonnes et mauvaises.

Pauvres humains! vous voilà donc juges de par le consentement purement humain, ce qui ne change rien à notre nature, ce qui n'ajoute rien à sa perfection; et quand, après vous être revêtus de l'inamovibilité, de l'inviolabilité de la justice divine, vous croyez avoir abrité vos misères sous son manteau, vous osez (comme celui qui, en parlant, opère ce qu'il dit; que la lumière se fasse et la lumière se fait, ou ceci est mon corps, ceci est mon sang), vous osez dire: « Le juge « inviolable, c'est moi. Il y a transubstantiation; voilà le « dogme: le moi humain s'est fait moi divin. Tremblez, « profanes! profanes à genoux! prosternez-vous, je suis « Dieu! je suis Dieu par la grâce de... moi; parce que je « suis riche et fort, riche de vos misères et de votre igno- « rance, fort de la force armée; et parce qu'étant riche et « fort, je suis ce que je veux être et qu'il m'a plu me méta- « morphoser ainsi par ma seule puissance, c'est-à-dire en « vertu de ma dose de sottise et d'orgueil (traduisez de l'E- « goïsme).... » De l'orgueil et de l'égoïsme, ces chancres de toute concorde que le Christ a maudits et qui feraient éternellement obstacle à la solution des problèmes sociaux qui tourmentent les nations, s'ils n'étaient en face de l'âme du Christ et s'ils n'étaient résolus à l'avance par les conséquences de l'Evangile.

ELECTIONS GÉNÉRALES.

(Résultats complets.)

CORSE.

6 blancs: le général Arrighi, Ch. Abbatucci, Casabianca, Pierre Bonaparte, Denis Garini.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON.

Rectification au compte-rendu de la séance du 10 avril 1849.

On lit dans ce compte-rendu :

« A propos de l'art. 19, relatif aux dépenses pour travaux publics, le citoyen Edant fait et développe une proposition ayant pour but de mettre en réserve pour donner du travail permanent aux ouvriers, en vertu de l'article 13 de la Constitution, qui a consacré le principe de l'assistance, toute la somme qui, d'après le vœu du Conseil, doit être retranchée du chiffre de l'allocation des enfants trouvés. »

La pensée du cit. Edant, non suffisamment développée dans cette note a été celle-ci :

Comme l'a demandé la commission du budget, transporter la somme de 164,262 fr., retranchée de l'allocation des enfants trouvés au chapitre des dépenses extraordinaires, mais au lieu de l'appliquer au chapitre 2 de ces dépenses, intitulé acquisition des maisons dans divers quartiers de la ville pour élargir la voie publique, ouvrir au budget un article spécial qui prendrait le titre de crédit prévisionnel pour travaux publics à exécuter aux époques des crises commerciales et qui serait alimenté par ladite somme de 164,262.

C'est, on le voit, une mesure de prévoyance dont l'objet serait de tenir des travaux en réserve pour les moments de souffrance générale, lorsqu'une crise politique ou financière se fait sentir et que la principale industrie de notre ville se trouve suspendue.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 23 mai.

Le cit. de Falloux dit que son frère qui est à Rome ne porte pas le mousquet, il porte la soutane. (Rires.)

Le cit. Flocon veut parler, la droite l'en empêche. (Cris, tumulte.)

Le cit. de Falloux reprend la parole et s'occupe des ateliers nationaux.

Le cit. Trélat. Je n'ai pas voulu la dissolution des ateliers nationaux. C'est le citoyen de Falloux, et le lendemain on se battait dans Paris.

Le cit. de Falloux dit quelques mots.

Le cit. Clément Thomas monte rapidement à la tribune.

Le cit. Joly lui succède. (A demain, à demain.)

La séance est levée à sept heures moins un quart.

Séance du 25 mai. — Présidence du cit. GRÉVY.

A deux heures cinq minutes, le cit. Grévy monte au fauteuil du président.

Le cit. Marrast paraît vouloir anticiper le moment où il sera tout entier aux loisirs de la vie privée.

Un secrétaire fait lecture du procès-verbal.

L'Assemblée est presque déserte et tout à fait inattentive.

On s'attendait à voir à la séance le général Changarnier, il paraît qu'il n'est pas très impatient de satisfaire aux désirs de ses collègues et du public.

On s'entretient des dispositions que subira la salle pour la nouvelle Assemblée.

Des tribunes seraient établies à la place de l'avent disgracieux qui domine le bureau du président et des secrétaires; ce qui permettrait d'admettre le public en plus grand nombre.

A deux heures et demie enfin, les représentants sont en nombre; le banc des ministres est encore inoccupé.

Le cit. Trélat monte à la tribune.

Il m'est impossible de ne pas demander la parole pour un fait personnel. On m'a accusé d'injure. Injure au moment où j'entrais au ministère, c'eût été un crime. Je m'environnais, pour la question du travail et des ateliers nationaux, des hommes les plus illustres.

La commission exécutive ne m'a pas seronné, je ne m'en plains pas; je vivais au milieu de l'émeute qui grondait aux chemins de fer.

Je n'ai pas eu le temps d'être ministre, je n'ai jamais pu présider les hommes célèbres qui dépendent de mon ministère; j'étais absorbé par les ateliers nationaux.

Les rêveries du ministère, c'étaient de grands travaux d'intérêt public.

Vous me serriez la main, M. le ministre, et vous m'attaquiez comme aujourd'hui.

La place vous a été livrée, dit-il aux ministres, quand elle était nette, et vous n'avez rien fait. (Très bien, très bien.) L'avenir prouvera, monsieur de quel côté sont ceux qui sont capables de tout. Je ne vous accepte plus pour juge.

Qu'avez-vous fait dans votre ministère, si ce n'est de désorganiser l'œuvre de Février? (Très bien, très bien.) Je m'abstiens de vous juger, et j'attends de savoir si vous servez la République ou si vous la trahissez. (Très bien, très bien.)

LE CIT. JOLY. Ces digressions éloignent de la question (Oui, oui.) C'est un moyen habile de changer le terrain de l'enquête... (Interruptions à droite.)

LE CIT. JOLY. Je vous cède la place si vous voulez m'interrompre. Au lieu de répondre à la demande d'enquête, le ministre a voulu faire une revue rétrospective de mon discours; au lieu de se défendre, le ministre a attaqué la révolution.

Il a délégué, du haut de son omnipotence superbe, un brevet d'incapacité à ceux qui ont conduit les affaires.

Il était réservé à celui qui a écrit en faveur de la St-Barthélemy et de l'inquisition (Très bien!) d'attaquer les hommes de la République.

Il s'agit d'un fait grave que vous qualifiez de folie. — Nous sommes aujourd'hui parmi les hommes qui tremblent. — Nous voulons signaler ceux qui voudraient faire trembler.

Le règlement n'a rien à faire en présence d'une conspiration flagrante. Enfermez-vous dans vos bureaux; envoyez chercher les témoins, et laissez l'affaire d'une heure, et vous constaterez le crime que nous dénonçons.

Les inquiétudes augmentent, chaque jour on découvre les moyens à l'aide desquels on prélude à cette fatale journée. (Il n'y a pas de danger, puisque le crime est éventé, s'écrie-t-on de la droite.)

N'avez-vous pas dans vos mains le moyen de faire cesser l'imposture? C'est vous qui perpétuez l'anxiété. (Très bien!)

De nouveaux renseignements nous parviennent, on indique le jour et l'heure; C'est toujours pour le 28. (Exclamations, interruption. — Altercation violente entre le cit. Hingray et un autre membre de la droite.) Cette scène produit une vive impression.

Beaucoup de nouveaux représentants encombrant les couloirs de l'Assemblée.

LE PRÉSIDENT. Huissiers, faites évacuer les couloirs par les personnes étrangères à l'Assemblée.

Le silence ne peut se rétablir. — Le président agite longtemps en vain sa sonnette.

Enfin, le cit. Joly continue. Nous avons la satisfaction d'avoir rempli un devoir. — La conspiration est par cela même avortée qu'elle est connue. — Le cit. Considérant nous a dit que, suivant le cit. Odilon Barrot, des passions détestables s'agitaient près du président de la République.

Le cit. Joly donne lecture de quelques fragments d'un ouvrage du cit. Falloux, sur l'histoire de la Révolution. L'esprit de cet ouvrage est évidemment anti-démocratique, ce qui excite le dégoût de l'Assemblée.

Le cit. Falloux ne peut y tenir; il demande à donner une explication de sa place.

Ce que dit là le cit. Joly est une mystification complète. Les citations sont fausses. (Rires et murmures. — De toutes parts au cit. Joly: Parlez! parlez!)

LE CIT. JOLY, tenant un livre à la main: Ce que j'ai dit est extrait de l'ouvrage du cit. Falloux, guidé par lui.

Il n'y a pas plus de mystification qu'il n'y en avait à l'occasion du banquet des sous-officiers.

Ce que démentait les journaux de l'ordre s'est justifié. Quand vous dites: j'ai un frère à Rome avec une soutane, je crains que ce ne soit une défroque de famille. (exclamation, applaudissements.) Il cite un passage du journal l'Assemblée nationale peu rassurant pour la République.

Où, il y a eu des hommes effrayés ou des hommes effrayants. LE CIT. MORTIMER-TERNAUX. Je demande la parole. (Vive réclamation. — Interruption.)

LE CIT. MORTIMER-TERNAUX. Quand j'ai entendu le cit. Joly protester de son amour de la République, j'éprouve le besoin de citer la Gazette des Tribunaux, le 14 septembre 1850, à la cour royale de Montpellier.

Le cit. Joly protestait de son amour pour le trône constitutionnel, il menaçait les fauteurs de désordre. (Eh bien! tout cela est contre l'esprit réactionnaire.)

LE CIT. JOLY. J'étais loin de penser que le cit. Mortimer-Ternaux eût pris pour lui ce que j'avais dit des hommes effrayants et des hommes effrayés.

On se trompe, et je n'ai pas cru mentir à mes principes de recevoir des fonctions du fils d'un régicide. J'ai cru, avec Lafitte, Dupont (de l'Eure), à la sincérité d'un homme qui n'était pas franc, d'avoir célébré des vertus que je croyais qu'il avait et qu'il n'avait pas. (Très bien! très bien!)

LE CIT. FALLOUX. J'ai demandé à M. Joly le livre, il me l'a refusé. (Non! non!) A cet instant M. Trélat remet au ministre à la tribune le livre où M. Joly a puisé ses citations.

Pour me juger, dit l'orateur, il faudrait lire mon ouvrage tout entier, mais pour cela il me faudrait deux ou trois de vos soirées. (Oh! oh!)

M. Joly a puisé dans un livre intitulé: De la Liberté de penser, dans lequel on a disséqué mon ouvrage. Un journal m'a accusé d'avoir fait destituer un sous-préfet. (Ce n'est pas la question.)

LE CIT. LAGRANGE. Revenez donc à l'affaire Changarnier. (Oui! oui!)

La séance continue.

Chronique locale.

Hier à six heures du soir, sur la place de Bellecour un immense convoi défilait silencieusement; le recueillement était sur toutes les figures, et chacun comprenait qu'il s'agissait d'un acte religieux. En effet, c'était le convoi du cit. Bonnet, que ses nombreux amis conduisaient à sa demeure dernière; victime d'un crime inconnu, mystérieux, il est tombé sans que l'on sache qu'elle main l'a frappé, et sans que la police, d'ordinaire si vigilante, ait rien trouvé!!

— Hier matin, un des chefs de la société de l'Ordre,

bien connu au parquet, est allé rendre une visite à son supérieur, monseigneur l'archevêque de Lyon.

— Le citoyen Greppo est reparti hier à quatre heures, il était arrivé le matin de Villefranche où il était allé voir ses parents; bientôt le bruit se répandit que le représentant montagnard était arrivé, et ce qui ne devait être qu'un dîner de famille, une réunion de parents s'éleva aux proportions d'un banquet, où plus de 600 citoyens, que le hasard avait prévenus, s'empressèrent d'accourir pour serrer la main à celui que la réaction a tant attaqué par la calomnie, par la caricature, avec la méchanceté que l'on connaît aux royalistes.

Chacun de ces braves cultivateurs semblait vouloir prendre sa part du mal que l'on avait cherché à faire à leur représentant. Quelques-uns de ses nombreux camarades l'ont accompagné à la voiture de Paris, et à son départ de la place des Terreaux l'ont salué du cri: Vive la République démocratique et sociale.

Adieu, Greppo, va remplir ton mandat, qui est de défendre la République contre les traîtres qui veulent la perdre... et surtout, attention aux hommes de l'Elysée national...!

— Le comité électoral central démocratique de Lyon, dans sa dernière séance a liquidé ses dépenses et prononcé sa dissolution.

Les élections étant terminées, sa raison d'être n'existait plus.

Dans le cas où de nouvelles élections auraient lieu ses membres se réuniraient spontanément.

SUR L'HENRY QUATRE DE L'HOTEL DE VILLE.

Certain paysan, regardant Henri Quatre, Là-haut fiché sur ce cheval romain, Disait: Pourquoi ce grand homme de plâtre, Si bêtement toujours vous tend la main? Quelqu'un parfois dit: Vous voulez l'apprendre, Mon bon ami, c'est que sur ce cheval, Depuis longtemps, il se trouve si mal Qu'il voudrait bien qu'on l'en fasse descendre.

Nouvelles étrangères.

Italie.

Par arrêté en date du 21 mai, le roi Victor-Emmanuel, malade depuis quelque temps, vient de déléguer ses pouvoirs à son frère Ferdinand-Marie-Albert, duc de Gênes, qui statuera sur les rapports des ministres responsables, et, dans les cas d'urgence, en rendant des décrets qui seront contresignés et promulgués dans les formes ordinaires.

C'est la création d'une lieutenance-générale. — Boulogne ayant signé le 18 une capitulation par laquelle la troupe et la garde nationale de cette ville devaient conserver leurs armes, deux jours après l'occupation de la cité, le même commandant autrichien qui avait signé la capitulation a désarmé sans prétexte la garde nationale.

— L'expédition du roi de Naples dans les Etats romains, est en marche rétrograde. Le quartier-général a été reporté d'Albano à Velletri à la suite de l'affaire de Palestrina et du vote de l'Assemblée nationale de France, dans la séance du 7 de ce mois.

— Aujourd'hui, pas de nouvelles importantes de Rome.

Allemagne.

VIENNE, 16 mai. — L'intervention russe n'a fait qu'enflammer davantage les esprits en Hongrie et tout le monde court aux armes. Le grand nombre de Polonais qui s'y trouvent y contribuent beaucoup.

VIENNE, 17 mai. — Les positions des armées n'ont pas changé devant Presbourg, les Autrichiens n'osant rien hasarder sans la coopération du corps d'armée russe. Welden entreprend de grandes opérations parmi les généraux sous ses ordres. Les hommes qu'il commande se montent, y compris les Russes, à 80,000 hommes avec 210 canons.

18 mai. — L'arrivée des Russes par le chemin de fer a cessé. Les derniers bataillons entrent demain en Hongrie par Hradisch.

La forteresse d'Arad a dû se rendre aux Hongrois faute de vivres. On ignore ce que ces derniers ont fait de la garnison.

Rien de nouveau de Temeswar et de Transylvanie. On annonce de Lemberg, en date du 14, l'arrivée d'un corps russe de 27,000 hommes. Un second corps de 17,000 hommes a fait son entrée par Rzeszow.

Frontière de Gallicie. — Aujourd'hui s'est généralement répandu le bruit que l'avant-garde russe a été battue par les Hongrois près Mackau, à 5 milles de la frontière de Hongrie. Des voyageurs arrivant de Wadewitz y ont vu transporter beaucoup de Russes blessés. Ici à la frontière nous commençons à éprouver les suites de l'invasion des Russes par la cherté des vivres et de l'avoine. Les officiers autrichiens sont mécontents de cette invasion et parmi la population de l'empire la sympathie pour les Hongrois augmente.

Bem a attaqué un corps russe de 50,000 hommes et l'a désarmé; une grande partie ont passé du côté de Bem; les Hongrois ont pris plus de 60 belles pièces de canon et une masse énorme de munitions et de fourrages.

BRÉSIL. Une correspondance particulière digne de foi nous annonce que venant à 11, à 40 heures du matin, les Hongrois ont pris Bude et ont fait éprouver une perte de 1,500 morts et blessés.

— Les Autrichiens ont levé le camp près Presbourg. — On fortifie Vienne.

NEUSTADT, 19 mai. — Trois détachements de troupes qui avaient quitté leurs garnisons avec armes et bagages, viennent d'arriver ici pour se mettre à la disposition du gouvernement provisoire, et le Peuple les a accueillis avec une joie extrême. — Aujourd'hui le gouvernement provisoire établira son siège à Spire. — Le chemin de fer badois sera rétabli, mais le grand pont sur le Neckar est miné pour le faire sauter au premier passage des troupes ennemies.

CARLSRUHE. — Le citoyen Becker de Bienne, est nommé commandant en chef de la garde civique badoise.

D'après des nouvelles certaines, la nuit dernière l'Odenwald s'est soulevé. Dans la Hesse aussi les soldats font cause commune avec le Peuple. On avait répandu le bruit qu'une grande partie des officiers auraient refusé de prêter serment à la Constitution comme les soldats, mais nous pouvons assurer le contraire. Les commissaires eux-mêmes ont approuvé l'assermement de l'armée.

FRANCFORT, 21 mai. — On assure que le vicar-général de l'empire est vivement sollicité par la Prusse de dissoudre l'Assemblée nationale et de fermer l'église Saint-Paul.

Le président actuel Reh paraît résolu à entraver et même à arrêter les travaux de l'Assemblée constituante.

(Le Rhin et le Courrier du Bas-Rhin.)

Grèce.

Un nouveau ministère vient de prendre la direction des affaires de la Grèce. Il est composé des membres dont les noms suivent:

Les cit. Canaris, marine et président du conseil; Charakis, affaires étrangères; Tzavellas, guerre; Chrestidès, intérieur; Caliphonas, cultes; Chrestenitès, finances; Antonopoulos, justice.

Amérique du nord.

CANADA. — L'agitation est toujours très grande. Quoique le mécon-

tentement ne prenne pas encore un caractère décisif, il est certain qu'il fait des progrès et que l'on projette sérieusement une annexion prochaine aux Etats-Unis.

Inde.

Nous apprenons par les journaux de Bombay du 17 avril que l'immense domaine du Poudjoub a été formellement annexé aux grandes possessions des Anglais dans l'Inde. L'ex-souverain, qui demeurera avec sa mère dans les possessions britanniques, doit jouir d'une pension d'un million de francs.

Ce nouvel accroissement aux possessions anglaises comprend une étendue de pays de 100,000 milles carrés, et rapporte un revenu annuel de deux millions cinq cents mille francs. Sa population est d'environ trois millions d'habitants.

Chine

On appréhendait un soulèvement à Canton parce qu'on avait ouvert cette ville aux étrangers. Cela faisait beaucoup de tort au commerce.

FAITS DIVERS.

L'Assemblée nationale ne se lasse pas de souffler à ses lecteurs modérés le fanatisme de la guerre civile :

« Le parti modéré est le plus nombreux et le plus fort ; la victoire dépend de sa volonté.

« Il n'est plus permis de s'abstenir ou d'hésiter.

« Les balles sont moins à craindre que la guillotine, et ne vaut-il pas mieux tomber devant les barricades que d'être massacré, au milieu de sa famille, par des pillards et des égorgés plongés dans l'ivresse.

CE QUE L'ON PRÉPARE. — La *Démocratie pacifique* a rapporté ce matin un avis envoyé il y a une dizaine de jours, par le maréchal Bugeaud, à la camarilla pratorienne de l'Elysée-National. Cet avis était : « que si l'on voulait faire quelque chose, il fallait agir promptement, parce que bientôt on ne pourrait plus compter sur l'armée pour appuyer un grand coup. »

L'avis a porté ses fruits. On s'est décidé à agir.

D'abord, on s'est mis d'accord, pour la politique européenne, avec les trois cours du Nord : ÉTOUFFER LA RÉVOLUTION ET LA DÉMOCRATIE DANS TOUTE L'EUROPE, ce que l'on appelle SAUVER LA SOCIÉTÉ, tel est le mot d'ordre.

Cet accord explique admirablement la reconnaissance inattendue de la République française par l'empereur de Russie.

Maintenant qu'on se croit maître de la révolution à l'extérieur, on veut en finir au plus vite avec elle à l'intérieur.

La réaction qui, avant les élections, se croyait triomphante, se voit aujourd'hui aux abois.

Elle est décidée à tout tenter pour retenir le pouvoir qui lui échappe. A tout prix elle veut sauver la société.

(*Démocratie pacifique.*)

— Les rédacteurs des différents journaux républicains de Paris reçoivent journellement une quantité considérable de citoyens civils et militaires qui viennent leur faire des déclarations, relativement aux projets de M. Louis Bonaparte, et qui confirment les faits annoncés par le cit. Considérant, représentant du Peuple, sur les infâmes trames de l'Elysée national. Quelques-uns de nos amis, qui sont fréquemment en contact avec l'armée et avec la classe vraiment populaire, nous annoncent que l'esprit des corporations et de l'armée est en tout point contraire aux prétentions du fou de Boulogne et de Strasbourg.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs gardes nationaux des différentes légions de Paris vont proposer à leurs camarades de ne pas se rendre à la revue que la *Patrie* annonce comme devant être prochainement passée par le citoyen président actuel de la République française. Les troupes passeront cette revue, il est possible, car la consigne *les y force* ; mais les citoyens armés se refuseront à la tentative de démonstration qui a échoué il y a trois jours ; et nous savons, du reste, de bonne part, que la troupe ne serait pas d'une obéissance aussi passive qu'on veut bien l'espérer, si on voulait la contraindre à crier à contre cœur : Vive l'empereur !

La troupe ne reconnaît pas d'empereur possible ; elle aime la République, respecte et défend la Constitution. Au besoin, le seul cri qu'elle est disposée à pousser, si elle s'aperçoit que la Constitution est violée, c'est : A bas les traitres !

— On annonce que le fameux comité de la rue de Poitiers a commencé sa liquidation ; les souscripteurs ont pu se convaincre du peu d'effet de leur élixir royaliste ; la France veut décidément rester empoisonnée.

VARIÉTÉS.

Le Berger de Kravan, par E. Sue.

Et le père Mathurin lut ce qui suit :

« J'observe quelquefois un jeune enfant, héritier unique d'une fortune considérable, comprenant déjà qu'il n'aura pas à partager avec d'autres frères le château où sa mère le conduisit tous les étés, se sachant donc seul propriétaire du beau lieu où s'écoule son enfance ; eh bien, à peine arrivé il veut dans ce parc même avoir son jardin où il cultivera des légumes qu'il ne mangera pas, des fleurs qu'il ne songera pas à cueillir, mais où il sera maître dans un petit coin du domaine, en attendant qu'il le soit du domaine tout entier. »

— Hein! monsieur, l'aimable enfant! — s'écria le père Mathurin avec un éclat de rire ironique, — la jolie graine de propriétaire! comme elle promet! est-il gentil ce bambin millionnaire, calculant déjà comme un petit-homme, qu'il aura la douceur de ne point partager ses grands biens avec des frères ou des sœurs quand son papa et sa maman seront morts! à huit ou dix ans, penser déjà à l'héritage! être aussi avancé! Ce que c'est pourtant que de naître riche! et puis, comme c'est touchant de le voir dans son jardinet cultiver des légumes et des fleurs qu'il ne songera même pas à cueillir,

mais qu'il cultive pour le seul plaisir d'en être le maître! Combien cela prouve d'intelligence et surtout de bon cœur, tout autre que M. Thiers vous aurait cité pour exemple l'enfant d'un château disant à quelque enfant du village :

« Mes parents m'ont abandonné ce coin de terre, j'y cultive pour mon plaisir des fleurs et des légumes ; tiens, je te les donne à toi, pauvre petit, qui n'as ni coin de terre, ni beaux légumes, ni belles fleurs... »

Ah bien oui! il n'est pas si bête, pas si socialiste, le petit propriétaire de Thiers! Au lieu d'en faire profiter quelqu'un, il aime mieux laisser ses fleurs se faner sur leur tige, les légumes pourrir en terre, à la seule fin d'avoir la félicité de se dire : « Ces fleurs et ces fruits, dont je n'ai que faire, ne serviront à personne, et personne n'y touchera, parce que j'en suis propriétaire! »

Comme un tel exemple est ingénieusement choisi pour faire respecter la propriété! Ah! par ma foi, pour peu qu'avec l'âge ces belles idées-là se développent chez cet enfant, à l'aide des encouragements que lui donnera probablement Thiers, l'historien de ce cher petit prodige, à vingt ans ce sera un joli garçon...

Allons donc! monsieur... ; je vous dis, moi, que lorsqu'on cite avec complaisance une conduite qui montre chez un enfant tant de sottise et de sécheresse de cœur, on est un mauvais homme.

Canard n° 1.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

« Un accident, qui aurait pu avoir les suites les plus terribles, a jeté l'épouvante et la désolation dans la ville d'Auch (Aude).

« Une diligence lancée au grand galop a failli passer sur le corps d'un jeune homme, heureusement que celui-ci a eu assez de sang-froid pour se sortir de devant.... Gare les taches!

Souscription recueillie dans les bureaux du *Républicain*, pour la distribution gratuite du journal dans l'armée et dans les campagnes.

Souscription recueillie dans la 2e compagnie du 1er bataillon du 2e léger, 2 fr. 25

H. V., rép. ennemi des réactionnaires, 25 c. — Plusieurs démocrates, 1 fr. 70 c. — E. J., rouge, 25 c.

Benoit Jeannin, 15 c. — Ravet, 20 c. — J. M. G., 25 c. — Un ami de Blanqui, 50 c. — Un cosmopolite, 25 c. — Barbe fils, 20 c. — Souscription faite au banquet de Givors le 21 mai, hameau de Bains, 7 fr. 50 c. — Baile, 1 fr. — Raphin (de Francheville), 1 fr. — Un républicain pur sang, 15 c. — Un ami de Bonnal, 50 c. — Cotisation faite par des frères de la Ganacherie à l'ouverture d'un cabaret rue Bodin, 29, 2 fr. 40 c. — La cit. Arquer, amie de Raspail, 50 c. — Deux républicains démocrates socialistes du 4e bataillon de chasseurs à pied, 50 c. — Liotard, républicain, au 17e léger, 15 c. — Un anonyme, 25 c. — Trois rép. rouges et un blessé d'avril, 2 fr. — L'Association des producteurs aux Brotteaux, 2 fr. — Un rép. rouge, 20 c. — Adolphe Bonvard, phalanstérien, 50 c. — Un émigré polonais, 2 fr. — Bellon, 50 c. — Blanqui, 50 c. — Un blanc, intime du grand soi-disant grand-sabre Bugeaud, et qui hait on ne peut mieux les rouges, 10 c. — Total, 27 fr. 25 c.

Souscription recueillie chez la sœur Bon Service.

Sœur Bon-Service, 50 c. — Mouton Joinie, 12 ans, rép., 10 c. — Je-Vais-Partir, 5 c. — Pélose Pré, tonnelier, 20 c. — Frère Beau-Zéphir, r. c. de l'encre, 15 c. — Angélie, 10 c. — V. A. la Bonne-Liberté, 10 c. — Calambour, 10 c. — Labombe, 10 c. — Prêt-à-Vendre, v. 10 c. — Drôgat, chef d'atelier, 15 c. — Frère Platon, 35 c. — Bonne-Union, 10 c. — Le frère Compas, 15 c. — Bon-Père, 15 c. — Versé par la sœur Bon-Service, 55 c. — Tatone, 10 c. — Un anonyme, 20 c. — Nivaux, 10 c. — Bon-Père, 10 c. — Martin, bon dém. — Charmaux, 10 c. — Un r. r. soldat de l'armée des Alpes, du 54e de ligne, 15 c. — Bon-Teint, de la Montagne, f. v. 25. — Nyvet, f. v., 40 c. — Vive-la-Joie, 10 c. — Belle-Humeur, 10 c. — Pour venger les martyrs rép. de tous les pays, 15 c. — 5 Mouselinier, t. r. 50 c. — Boissay, 10 c. — Chafar, 10 c. — Plusieurs amis de l'ordre démocratique 50 c. — Compas, v. 10 c. — Social, v. 20 c. — Un ami des v. 20 c. — Brouet, chef d'atelier, 10 c. — Bon-Cœur, 10 c. — Frère Bien-Assis p. t. 10 c. — Bon-Régime, 10 c. — Sans-Emotion, r. ar. 10 c. — Frère Madinier, 10 c. — Va-ton-Train, 10 c. — Trois amis de la République, 50 c. — Le frère Aisé, 15 c. — Le frère Serre-Bien, 10 c. — Généraux, r. 10 c. — Le frère Vif, p. s. 10 c. — L'Alliance, r. p. s. 10 c. — Soubricot des f. v. 60 c. — Plait-Bien, 10 c. — Toujours-Prêt, t. r. 10 c. — Frère la Poésie, 10 c. — Facile, 10 c. — Tatonet, ami de Barbès, 25 c. — La Joie, rép. r. 10 c. — Total : 8 fr. 60 c.

Souscription recueillie par les cit. Passe-Bien, Avancé, Vite-aux-Armes.

Bouvet, républicain rouge, 50 c. — Gonnat, 20 c. — Perron, 20 c. — Trollet Georges dit Altier, vorace, 20 c. — Tugnet, ennemi de la réaction, 20 c. — Bossen, idem., 10 c. — Descombes, 10 c. — Francoz, 10 c. — Clariez, 25 c. — André, 10 c. — Chatagnat, 15 c. — Un républicain, 10 c. — Quatre socialistes dévoués, 1 fr. 25 c. — Cret, 20 c. — Petox, 10 c. — Garnier, 25 c. — Mezière père, 25 c. — Les trois frères Mezière, 25 c. — Un anonyme, 20 c. — Denizière, 15 c. — Chaie, 25 c. — Germain et son épouse, 50 c. — Duverdiert, 20 c. — Cottin, 25 c. — Une anonyme, 10 c. — Morateur, 1 fr. — Mallessaris, 20 c. — Dupin, 40 c. — Les citoyennes Guiot, 25 c. — Girardon, 10 c. — L. Debaug, 50 c. — Rossignaux Auguste, 15 c. — Naharet Félix, 10 c. — Rossignaux, 15 c. — Poncelet Claude-François, 5 c. — Pierre-Claude Bois, 10 c. — Rossignaux, 25 c. — Durand, dit Lagraine, 10 c. — Potestat Martin, 20 c. — Joubert, 10 c. — Vignard, 50 c. — Vivent, 10 c. — Monnet, 25 c. — Total, 10 fr. 85 c.

Souscription recueillie par le cit. Laurent.

Doullier, 15 c. — Viard, 40 c. — B., rouge pur sang, 2 f. — Un anonyme, 15 c. — Genevay, 20 c. — Durand, 50 c. — Conte, 25 c. — Faviant, 25 c. — Baritel, 40 c. — Denis, 15 c. — Drivet, 40 c. — Une citoyenne anonyme, 20 c. — Citoyenne anonyme, 1 f. — Le cit. David, 25 c. — Bouvannier, 50 c. — Poly, 5 c. — Anonyme, 10 c. — Siblet, 25 c. — Une dame anonyme, 20 c. — Une citoyenne anonyme, 10 c. — Citoyenne Cret, 25 c. — Cit. Fumet, 50 c. — La citoyenne Sommaire, 50 c. — Un cit. anonyme, 50 c. — Citoyenne Lamy, 50 c. — Cit. Verriol, 50 c. — Cit. Jean-Pierre Bollon, 25 c. — Cit. Guettant, 25 c. — Cit. Chappelle, 25 c. — Cit. Ribaudet, 40 c. — Le cit. Robin, 50 c. — Le cit. Baud, 1 fr. — Citoyenne Thévenin, 25 c. — Cit. Delhomme, 50 c. — Total, 12 f. 85 c.

Souscription recueillie par le citoyen Sabatier.

Xavier Santonna, 1 fr. — Bompard, rouge ponceau, 25 c. — Joannin, noir, 20 c. — Joannes, 50 c. — P. Sabatier, rouge, 50 c. — Jacques Palluel, chez Perticoz, 50 c. — B. P., républicain du lendemain, 50 c. — P. Vagenes, républicain rouge, 20 c. — Maillard, 10 c. — Louis Tiroq, écarlate, 25 c. — Thoré, tranche cotelette, 20 c. — Charpe F., 25 c. — Dupont, rouge, 25 c. — Rebetton Urbain, 25 c. — J. P. R., partisan de la justice, 1 f. — Maillard père, 40 c. — Bretet,

rouge, 10 c. — Escoffon, rouge 20 c. — Faisant, rouge, 50 c. — Laurent, frère Beau-Pinceau, 50 c. — Citoyenne Marie M. C. 50 c. — Un républicain, 50 c. — Delorme, républicain rouge, 10 c. — Gaillard, dit Gascon, qui ne ment jamais, 50 c. — Fanciat, rouge, 10 c. — Baptiste, rouge, 10 c. — Total, 8 fr. 55 c.

Souscription recueillie par le cit. Jacob, de Vaise

Emhorse Jacob, 50 c. — J.-L. Boiron, 25 c. — Bellon, 25 c. — Decker, 50 c. — Lorenz, 50 c. — A. Sève, rouge, 20 c. — P. Perret, 20 c. — C. Buisson, 25 c. — Ch.-F. Gros, 50 c. — F. Villard, 25 c. — Pupet, cafetier, 1 fr. — A. Rousset, 20 c. — J.-F. Charvet, 50 c. — Lubru, 25 c. — J. Faure, 50 c. — P. Favre, 20 c. — Montagnier, 20 c. — A. Mathieu, 25 c. — Cognet, 25 c. — Thiery, 10 c. — Jollois, 15 c. — Morel, 10 c. — H. Pontet, 10 c. — Jques Ferbeuf, 20 c. — Madeline, 10 c. — J.-M. Jourdan, petite-sec, 15 c. — Adelmeyer, 10 c. — Trollet, 10 c. — Un délégué d'avril, 20 c. — Parro, 15 c. — A. Charvet, 25 c. — A. Digal, 25 c. — Laplad, 25 c. — Cornesse, 25 c. — Duperré, tuliste, 20 c. — Un républicain, 50 c. — Total : 9 fr. 80 c.

Total 77 03

Listes précédentes 1,938 15

Total général 2,015 20

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

AVIS.

La dame Catherine Gros, épouse du sieur Charvet, fille légitime des nommés François Gros et Marie Vitton, née à Lafrette, hameau de Poulardière, est priée de se rendre chez M. Bessia, corroyeur, cours Lafayette, n° 6, pour affaires de famille.

La personne qui a perdu un parapluie samedi dernier, sur le quai de la Baleine, peut s'adresser même quai, n° 14, au citoyen Guinet.

Il a été trouvé un billet de Mont-de-Piété pour une montre d'argent, la personne qui l'a perdu peut venir le réclamer.

Il a été perdu, il y a cinq ou six jours, de la rue de la Barre à la rue Longue, un portefeuille maroquin vert, contenant un livret portant le nom Grenier.

La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bureau.

CABINET DE CONSULTATIONS GRATUITES

POUR LES DÉMOCRATES MALHEUREUX :

Hommes, Femmes, Filles, Veuves et Orphelins quelconque.

L'on se charge de suivre toutes leurs affaires civiles, commerciales et correctionnelles devant les tribunaux, les cours d'appels et d'assises de Lyon, de 7 à 9 heures, rue Grolée, n° 25, au premier.

AVIS.

Le 15 mai, il a été perdu deux livrets d'ouvriers, un passeport et un certificat, du milieu de la rue Bellecordière au passage de ce nom.

On est prié de s'adresser au bureau du journal ou rue Noire, 1.

L'administration municipale cherche un local pour salle d'Asile, dans les environs de la rue de la Vieille.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. . . » 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix.
Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau.
La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Salsepareille. (Extrait alcoolique de salsepareille du codex medicamentarius, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)
PRIX du 1/2 litre : 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (Affranchir.)

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.